

Actualité

Tout va bien...

Revalorisation des enseignant·es: c'est pas gagné !

Après les promesses du gouvernement sur les futures augmentations des enseignant·es pour éviter les baisses de pensions, Jean Michel Blanquer s'était engagé sur une revalorisation de 10 milliards jusqu'en 2037. Puis nouveau coup de théâtre: ce ne serait que **500 millions pour 2021 et une loi de programmation que pour la période 2021-2026.**

Pour y parvenir, le ministre promet un vaste dialogue social. Mais **pendant 3 semaines de réunions lunaires avec les organisations syndicales, le ministère n'a jamais abordé le sujet des salaires.** Il s'est contenté de poser des séries de questions sur le métier enseignant, en particulier sur le travail en équipe, l'orientation, le remplacement, la formation...

Lutte contre les E3C : halte à la répression !

Après 3 semaines de contestation et de grève des élèves et des personnels entraînant des perturbations dans des centaines d'établissements, la communauté éducative reste très opposée aux E3C.

Pour l'heure, la seule réponse du ministre est autoritaire et sécuritaire : zéro collectif, intimidations, intervention des forces de l'ordre, gardes à vue d'élèves, menaces de sanction contre les personnels. En grandes difficultés, il concède des « aménagements » annoncés le 11 Mars.

La CGT soutient les mobilisations des personnels qui refusent les E3C, exige leur suppression et un retour au bac cadré nationalement avec des épreuves finales sans contrôle continu. **Elle exige du ministre de faire cesser la répression contre les lycéen·nes et les personnels.**



Du côté de la CEPNL...

Les travaux de la CEPNL et de toutes les instances en dépendant ont été stoppés depuis plusieurs mois par le collège employeur au motif d'un « flou juridique » qu'aurait introduit la victoire de la CGT en Conseil d'Etat en avril 2019 concernant l'annulation des arrêtés de représentativité de 2017.

Pour notre organisation, cette situation est inacceptable. La CGT a mis en demeure le président de

la CEPNL d'organiser dans les plus brefs délais des réunions concernant notamment les NAO, et la CPN prévoyance Enseignants.

Dans les établissements, si elles n'ont pas eu lieu, n'hésitez pas à demander la tenue de NAO (négociations sur les salaires, mais aussi par exemple la qualité de vie au travail). Pour ce qui est de la prime Macron, forte de son succès l'an passé, elle a



Le chiffre

3

C'est le nombre de jours de carence, en cas d'arrêt maladie, que prévoyait les sénateurs pour les agent·es public·ques, lors de l'examen du projet de loi de finances 2020. Et comme cela ne suffisait pas, le Sénat a aussi adopté un amendement visant à réduire à l'avenir la hausse des salaires à l'ancienneté, au profit du mérite. A priori, aucune chance que cela ne passe à l'Assemblée, mais cela nous rappelle que nous devons rester vigilant·es sur tous les fronts !

été reconduite par l'Etat (dans la limite de 1 000 €) mais son versement étant plus encadré et surtout lié à la négociation et la signature d'un accord d'intéressement (dispositif d'épargne salarial lié aux résultats et performance de l'entreprise...) , elle ne concernera donc pas une très grande majorité des personnels OGEC. Mais cela ne signifie en aucun cas que l'employeur ne peut pas verser de prime !